



COMMUNIQUÉ

Gérard CHARASSE, Député PRG de l'Allier, est intervenu le jeudi 8 novembre sur la "mission Anciens combattants" dans le cadre de l'examen du Projet de loi de Finances pour 2008.

VICHY - Monsieur le président, Monsieur le Ministre, Mes chers collègues, Avant-hier lors des questions d'actualité, le Premier Ministre a répondu, je le cite, qu'il tiendrait « tous les engagements pris par le Président de la République et par la majorité à l'occasion des élections législatives ».

Monsieur le Ministre, je vais rappeler les engagements pris par l'actuelle majorité devant le monde combattant, devant celles et ceux des Français qui portent dans leur chair la trace des combats menés par la République.

Vous leur aviez dit « oui » à la revalorisation de la retraite du combattant ; « oui » à la hausse du plafond de l'allocation différentielle ; « oui » pour ouvrir des débats sur le relèvement du plafond de la rente mutualiste à 130 points, « oui » sur l'égalité des bonifications de campagne devant les conflits, « oui » sur le rattrapage du pouvoir d'achat des pensions militaires d'invalidité, « oui » sur l'accès, dès 75 ans, à la demi-part fiscale...

Eu égard à la situation des finances publiques laissée par le précédent gouvernement, j'avais écrit aux Anciens combattants que seuls deux engagements me semblaient tenables dès 2008 : les trois points de retraite et l'augmentation du plafond de l'ADS en faveur des conjoints survivants les plus démunis, en la portant de 550 à 817 euros : on connaît des augmentations de rémunérations publiques plus importantes !

Vous le savez, Monsieur le Ministre, deux engagements forts, parmi les plus attendus, étaient tenables à budget constant : nous pouvions augmenter de 3 points d'indice la retraite du combattant, sur les onze promis, et relever l'ADS plus encore que vous ne l'avez annoncé.

Ma question, celle de tous les Députés Radicaux de gauche mais aussi du monde combattant, est simple : Etes vous prêt, Monsieur le Ministre, vous l'ancien parlementaire défenseur du monde combattant, à amender davantage encore avec nous un budget que nous ne pouvons approuver en l'état ? ./.

Pièces jointes :

Diffusion :

16 novembre 2007 - 9:12 - Contact : Christophe Pommeray - t : 06.08.53.10.26

- 1 / 1 -

GÉRARD CHARASSE, DÉPUTÉ DE L'ALLIER

PERMANENCE EN RÉGION : 72, RUE DE PARIS - 03200 VICHY - TÉLÉPHONE : 04.70.97.14.50 - TÉLÉCOPIE : 04.70.97.00.26
ASSEMBLÉE NATIONALE : 126, RUE DE L'UNIVERSITÉ - 75335 PARIS CEDEX 07 SP - TÉLÉPHONE : 01.40.63.71.44 - TÉLÉCOPIE : 01.40.63.97.93
SITES INTERNET : [HTTP://WWW.CHARASSE.NET](http://www.charasse.net) & [HTTP://WWW.ASSEMBLEE-NATIONALE.FR](http://www.assemblee-nationale.fr) - EMAIL : CPOMMERAY@WANADOO.FR